

Voyageurs en chaise roulante dans les transports publics

Sur le réseau ferroviaire suisse, le transport de personnes en chaise roulante s'effectue grâce aux deux systèmes suivants: «véhicule à plancher surbaissé autonome» et «embarquement et débarquement avec l'aide du personnel de service (au moyen de rampes ou d'élévateurs pour chaise roulante)». Dans le trafic international avec réservation obligatoire, les voyageurs en chaise roulante doivent commander leur voyage au moins 48 heures avant le départ auprès du CFF Call Center Handicap au 0800 007 102 (gratuit depuis le réseau fixe CH). Ils sont par ailleurs priés de s'annoncer au CFF Call Center Handicap. Les dispositions locales sont applicables pour les voyages en bateau et par transports à câbles. Pour toute information préalable, veuillez vous adresser directement aux entreprises de transport concernées.

Veuillez noter que les données figurant sur le site www.tableaux-horaires.ch sont fournies à titre indicatif uniquement et qu'en cas de panne, il se peut que le véhicule de remplacement ne soit pas accessible aux chaises roulantes. L'embarquement et le débarquement ne sont pas forcément possibles dans tous les points d'arrêt.

Remarques sur www.tableaux-horaires.ch

- ♿ Certains moyens de transport ou tous les moyens de transport sont accessibles spontanément et de manière autonome aux chaises roulantes manuelles et électriques.
- (♿) Certains moyens de transport ou tous les moyens de transport ne sont pas intégralement accessibles, p. ex. «transport de chaises roulantes électriques impossibles» ou, sur le réseau ferroviaire, «intervalle horizontal restant d'environ 20 cm; aucune aide disponible en dehors des gares d'appui».
- ✂ Aucun moyen de transport accessible aux chaises roulantes n'est disponible ou aucune aide à l'embarquement et au débarquement ne peut être fournie par le personnel de service.
- ♿ Une annonce préalable est nécessaire. L'aide à l'embarquement et au débarquement est assurée par le personnel de service, en principe uniquement dans certaines gares d'appui sur le réseau ferroviaire.

Les catégories ♿ et ♿ sont conformes aux prescriptions légales.

Contact

CFF Call Center Handicap tous les jours de 6 h 00 à 22 h 30 au numéro gratuit 0800 007 102,
depuis l'étranger tél. +41 (0)51 225 78 44 (payant),
courrier électronique mobil@sbb.ch,
cff.ch/gare-services/voyageurs-avec-un-handicap
ou directement auprès des entreprises de transport concernées.

Plus d'informations sur:
tableaux-horaires.ch
www.bav.admin.ch/mobile
inclusion-handicap.ch